

Fermetures et suppressions de lits dans la Fonction Publique Hospitalière



CONFÉRENCE DE PRESSE
Lundi 21 juin 2021 à 14h30

FO
la force syndicale
Services Publics et de Santé



HISTORIQUE

Créée le 9 janvier 1948, la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FORCE OUVRIERE a pour but :

OBJECTIFS :

« ... de resserrer les liens entre les organisations des personnels des Services Publics, des Services de Santé de droit public et de droit privé, des établissements et services sociaux et médico-sociaux publics, des collectivités territoriales, des services publics concédés et assimilés et des établissements publics.»

(Article 1 des Statuts)

Forte de nombreux adhérents répartis dans plus de 2.500 syndicats, la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FORCE OUVRIÈRE tient une place prépondérante au sein de la Confédération Générale du Travail FO dont elle est la plus importante fédération.

ESPACE D'INFLUENCE DE LA FÉDÉRATION des Personnels des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière

La branche des Services Publics de la Fédération regroupe les fonctionnaires territoriaux des communes, départements, régions, métropoles, EPIC et de leurs établissements publics, également les sapeurs-pompiers professionnels, les personnels du logement social (HLM, OPAC,...),

les personnels des services concédés (eaux, assainissement, restauration scolaire, services funéraires, ordures ménagères).

Soit environ 1 600 000 agents

La branche des Services de Santé rassemble les fonctionnaires hospitaliers des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, les personnels du secteur de la Santé privée, des centres de Lutte Contre le Cancer, les médecins hospitaliers.

Soit environ 1,1 million d'agents

Les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers relèvent d'un même régime de retraite : la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (C.N.R.A.C.L.).

2 229 000 cotisants et 1 380 000 retraités.

Les agents publics non titulaires relèvent du régime général vieillesse de la Sécurité Sociale et du régime complémentaire IRCANTEC (Institution de Retraite Complémentaire des Agents de l'État et des Collectivités Locales).

Soit 450.000 cotisants

Suppressions, fermetures de lits dans la Fonction Publique Hospitalière qu'en est-il ?

Depuis de nombreuses années, l'hôpital public essuie les plâtres des réformes hospitalières. Tous les 2 ans une nouvelle réforme, tous les 2 ans, c'est la politique du « toujours plus avec encore moins » qui est prônée. Les derniers coups de boutoir sont à mettre en rapport avec la création des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) et la politique du regroupement des établissements de santé à tout prix. Clairement visées par les gouvernements successifs, les économies d'échelle sont érigées en lignes directrices de gestion. Cependant, la crise de la COVID est venue enrayer le processus d'austérité. La crise sanitaire met au premier plan l'état catastrophique et de déliquescence de l'Hôpital Public ; pourtant, grâce au dévouement et au professionnalisme des agents, le système ne s'effondre pas.

Pris de cours par la situation et à quelques mois seulement de l'annonce de ma Santé 2022, le gouvernement, par la voix du Président de la République, se doit de reconnaître l'engagement sans faille des agents hospitaliers et de promettre du changement « quoi qu'il en coûte ». C'est ainsi qu'est lancé le Ségur de la Santé, sur fond de mouvements sociaux qui bouillonnent depuis des mois, des années !! Ce plan Marshall pour l'hôpital se fait à marche forcée, en faisant appel à une ancienne syndicaliste pour fluidifier le dialogue social nécessaire à l'élaboration d'un protocole « signé » par les OS. Si les salaires sont au cœur des discussions, les conditions de travail, les effectifs et le capacitaire en lit sont abordés. Mais seuls les salaires feront l'objet de négociations avec, à la clé, un protocole soumis à signature. Les autres

thématiques (financement - investissement – simplification - Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires) ne donneront lieu qu'à des recommandations !!

Pour FO c'est trop

Force Ouvrière a pris toute sa place dans le Ségur et a décidé de signer le volet RH. C'est une avancée incontestable et historique pour les agents. La parution des futures grilles indiciaires, le Complément de Traitement Indiciaire (CTI), le doublement des ratios promus-prouvables, la ré-ingénierie de certains métiers... nous confortent dans notre choix. Certes pour le médico-social, tout n'est pas encore réglé, mais la conférence sociale annoncée pour la fin de l'année devrait clore le chapitre, nous l'espérons !

A l'heure où le volet RH se concrétise, l'hôpital ne va pas forcément mieux ! Les conditions de travail sont dégradées, les agents fatigués et en quête de sens au travail.

Les professionnels souhaitent et pour certains quittent leur emploi. En cause les manques d'effectifs, le manque de lits, la désorganisation du système. Un sentiment de trahison demeure, pendant la crise de la COVID, les belles paroles pour faire « tenir » les agents en grande difficultés, et les applaudissements le soir à 20H laissaient augurer d'un réel changement dans le paradigme annoncé dans « ma Santé 2022 » et pourtant Il n'en est rien !

Un constat alarmant

Force Ouvrière a voulu objectiver ce que nous avons comme retour des syndicats FO des établissements, à savoir que : « pendant la crise, le gouvernement a continué à fermer des lits ! ». Alors réalité ou sentiment ?

Nous avons demandé à tous nos syndicats de nous faire remonter pour le 31 mars 2021, un état des lieux concernant la fermeture de lits dans leurs établissements. De cette manière, les chiffres collectés reposent sur des éléments déclaratifs, mais objectivables. Le résultat est édifiant !!

Si les revalorisations salariales des personnels sont prépondérantes pour FO, leurs conditions de travail ne doivent pas être négligées, car l'attractivité des métiers en dépend fortement. Malheureusement nous constatons que les orientations de « Ma santé 2022 » se sont prolongées durant la crise de la COVID, et qu'il n'y a pas eu de changement de paradigme comme promis par Emmanuel MACRON à Mulhouse. Un nouveau mensonge qui va permettre de parachever la contre-réforme hospitalière !

Dans le même temps, les promesses du Ségur sur la création de 7500 postes, renforcés par la mobilisation de 7500 postes dans les établissements, relèvent de la chimère !!

Les Français attendent que l'hôpital, ce service public qui leur est cher, soit à la hauteur des enjeux et des futures mais probables autres crises sanitaires ! Pour autant cet enjeu de société n'est-il pas clairement malmené par les gouvernants ? ! Pour FO, il y a urgence ! L'arrêt immédiat des fermetures de lits et la réouverture de lits nécessaire à une prise en charge des soins de qualité, la création des 15 000

postes dans un premier temps de personnels hospitaliers sous statut de fonctionnaire, et un changement radical d'orientation hospitalière sont indispensables, sauf à mentir aux français sur l'excellence de leur système de soins. Nous devons retrouver un système hospitalier avec des moyens humains et financiers en rapport avec les enjeux à venir de Santé Publique. Nous devons renforcer nos structures, et en finir avec les 10 heures d'attente aux services des urgences, ainsi qu'avec des délais d'attente inacceptables pour avoir un rendez-vous médical dans certaines spécialités ou pour rencontrer un médecin du travail.

Les mesures et investissements nécessaires aujourd'hui construiront notre avenir à tous ! !

Une nouvelle séquence s'ouvre à nous aujourd'hui, Force Ouvrière compte peser sur le débat !

Paris, le 15 juin 2021.

Le Secrétaire Général De la Fédération FO SPS

Didier Birig



Lettre ouverte au Président de la République



Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE
OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS

Monsieur le Président de la République

Palais de l'Élysée,
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris

Paris, le 23 mars 2020

LE SECRETARIAT GENERAL

Réf. 2020/03/71 DBi/DBe/DBa/NC

OBJET : Lettre ouverte au Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Devant la crise grave qui déborde aujourd'hui l'ensemble de notre système de santé, l'heure n'est pas aux polémiques stériles mais à l'urgence. Cependant dans toute guerre ou crise grave, il importe aussi d'analyser et de comprendre les raisons de la situation vécue pour en tirer le moment venu les décisions indispensables. Même si les causes sont anciennes, vous êtes par définition celui qui en aura la première responsabilité politique et il conviendra de ne pas se tromper en écoutant et en tenant compte de ce que vivent et pensent le personnel hospitalier et ses représentants.

Infirmiers de formation, militants syndicaux, nous avons exercé ou exerçons des mandats de représentant des personnels au sein de la Fédération Force Ouvrière des Personnels des Services Publics et des Services de Santé pour laquelle nous avons assumé ou assumons les fonctions de Secrétaire Général. À ce titre, nous pouvons témoigner des évolutions de notre système de santé pour lequel nous militons depuis plus de 30 ans.

Le spectacle du terrible désarroi de notre organisation de soins face à l'épidémie du coronavirus nous met aujourd'hui en colère. A l'heure où « le destin frappe », notre pays, (pourtant prompt à vanter l'excellence de son système de soins) peine à faire face vite et bien à ce que la 6ème puissance économique mondiale se doit de prévoir : une « crise sanitaire ».

Oui, cette épidémie de covid19 était une éventualité face à laquelle nous aurions dû être prêts.

Oui, nous payons très cher trois décennies d'erreurs en matière de politique de santé publique, d'« économies » réalisées sur le compte de la santé des usagers, des structures de soins - notamment les hôpitaux publics, des structures médico-sociales - et des professionnels. Nous savions qu'un système de santé calqué peu ou prou sur l'entreprise, est absurde et mortifère. Et nous ne serions pas dans un tel marasme si l'attention avait été portée sur l'anticipation des besoins plutôt que sur la maîtrise à tout prix des budgets.

Avec cette épidémie, la pénurie endémique de personnels et de moyens sur laquelle nous alertons depuis tant d'années s'expose aux yeux de tous, en termes de manque criant de lits de réanimation,

de respirateurs, de masques, de protections, de gel hydro-alcoolique, de tests de dépistage... Le véritable état de notre système de santé ne peut plus être dissimulé sous le tapis et les difficultés pour y faire face coûtent et coûteront malheureusement encore bien des vies.

Nous sommes en colère parce que nous ne sommes pas étonnés : la situation épidémique s'ajoute seulement au manque ordinaire de moyens. Il y a longtemps que l'Hôpital et la médecine de ville manquent de ce qui fait la base d'une organisation de soins « normale ».

Cela fait 30 ans que nous tirons la sonnette d'alarme. Avec nos prédécesseurs, nous n'avons eu de cesse de militer contre les choix de politiques de soins qui n'ont fait qu'affaiblir notre système de santé et ce, alors que des personnels se mobilisent sur tout le territoire. Cela fait 20 ans que nous dénonçons le mauvais sort réservé à l'offre de soins et à l'organisation globale de l'hôpital, aux personnels (pénurie organisée, manque d'anticipation des départs en retraite, détérioration des conditions de travail, formations incohérentes et/ou déficientes). Cela fait 10 ans que nous alertons sur l'impact de ces politiques quant à la qualité des soins, et des prises en charge.

Nous nous sommes très souvent opposés à ces choix, non par idéologie (pourtant le reproche nous en a été fait régulièrement), mais sur la base des remontées du terrain et des analyses des professionnels. Nos propositions, nos revendications n'ont jamais perdu de vue l'intérêt général, d'autant que nous sommes viscéralement attachés à la République sociale.

Notre propos ne vise pas à faire la promotion de notre organisation car, en toute humilité, nous reconnaissons que bien d'autres ont également multiplié alertes, combats, mobilisations.

Nombreux ont été les hauts fonctionnaires (même de très hauts fonctionnaires, grands serviteurs de l'État (en off !!)), directeurs d'hôpitaux, de CHU, de structures sociales et médico-sociales, médecins et professeurs à nous encourager, soutenir et même susciter nos analyses, nos démarches, nos actions.

Nous pouvons témoigner qu'en 30 ans il y a eu des centaines d'interventions auprès des Présidents de la République, des Ministres de la santé et de leurs services qui se sont succédé pour leur expliquer, dénoncer les conséquences concrètes de leurs choix, exiger des évaluations, des correctifs, des renoncements. Les Préfets, les DDASS, DRASS, ARH, ARS, DH, DHOS, DGOS1, etc. ont reçu des centaines de délégations de personnels et de leurs représentants leur expliquant, les alertant, dénonçant les conséquences de ces choix au plus près du terrain, au quotidien. Nous avons organisé des colloques, des conférences, produit des écrits.

Combien de mobilisations, de grèves, de manifestations, de courriers aux élus, aux parlementaires, pour le maintien de tel hôpital de proximité, de tel service d'urgences, de telle maternité, de tels services de MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) ; contre ces restructurations incongrues qui, à chaque fois, suppriment des moyens, des lits, des postes ; contre ces modes de financement qui ont asphyxié petit-à-petit tous nos hôpitaux ?

Nous n'osons imaginer ce qu'il serait advenu de notre système de santé sans ces manifestations de résistances...

Malgré cela, depuis 30 ans, l'objectif est resté le même : soigner moins cher plutôt que mieux.

Si chacun y est allé de sa loi pour sauver le système de santé et les hôpitaux, aucun bilan n'a été tiré des réformes hospitalières de 1991, des Ordonnances de 1996, de la Loi relative à la politique de santé publique de 2004, du Plan Hôpital 2007, de la Loi Hôpital Patients Santé Territoire de 2009, de la Loi de modernisation du système de santé de 2016, de la loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé de 2019 pour ne citer que les principales.

1 DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, DRASS : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, ARH : Agence Régionale de l'Hospitalisation, ARS : Agence Régionale de la Santé, DH : Direction des Hôpitaux, Direction des Hôpitaux et de l'Organisation des Soins, Direction Générale de l'Organisation des Soins.

Il n'y a eu aucune évaluation du principe de « l'enveloppe fermée » en matière de financement de la sécurité sociale et des hôpitaux.

Il y aurait tant à dire ! Où sont les bénéfices de la mutualisation des moyens prônée par les Groupements Hospitaliers de Territoires, les coopérations publiques/privées, du tout ambulatoire, etc. ? Que dire des dégâts causés par la T2A2, ultime outil de la gestion comptable des établissements par une régulation prix/volume, empêchant les établissements de fonctionner « normalement » et pire en obérant les investissements vitaux pour l'avenir.

Aujourd'hui, nous nous réveillons avec « *la gueule de bois* » !

Les personnels soignants sont les héros de cette guerre engagée contre le covid-19. Cette rhétorique guerrière, qui a le mérite de faire prendre conscience de la gravité de la situation, expose aussi implacablement les conséquences d'une politique qui considère la Santé, ses structures, ses personnels comme une charge, une dépense, une variable d'ajustement. Une telle politique constitue un déni délibéré de ses effets ravageurs sur la population et notamment les plus faibles, souvent hospitalisés en psychiatrie, placés en EHPAD ou en structures spécialisées pour divers handicaps. Hospitalisées ou hébergées 24h/24 et bien souvent 365 jours par an, ces personnes, se retrouvent confinées sans visites. Les personnels soignants ou éducatifs qui sont leur seule « ressource », risquent de les contaminer faute d'équipements nécessaires. Inutile de se cacher derrière son petit doigt : ceux-là ne seront pas prioritaires quand il faudra sélectionner les personnes admises en réanimation.

Quel désarroi pour ces professionnels !

Monsieur le Président, vous avez déclaré le 16 mars 2020 devant 37 millions de téléspectateurs : « *Nous sommes en guerre. La Nation soutiendra ses enfants qui, personnels soignants en ville, à l'hôpital, se trouvent en première ligne dans un combat qui va leur demander énergie, détermination, solidarité. Ils ont des droits sur nous. Nous leur devons évidemment les moyens, la protection. Nous serons là. Nous leur devons des masques, du gel, tout le matériel nécessaire et nous y veillons et veillerons.* »

Deux semaines après, nous sommes encore très loin du compte et cela provoque une énorme colère, car beaucoup parmi lesquels les professionnels de santé au contact des malades, sont déjà ou vont être contaminés quand cela aurait pu, aurait dû, être évité.

Monsieur le Président, vous avez déclaré le 12 mars 2020, vouloir « *tirer les leçons du moment que nous traversons* », « *que la santé gratuite sans conditions de revenu, de parcours ou de profession, et notre État-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe* ».

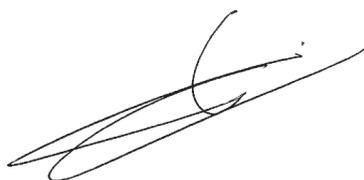
Ces constats, ces projets arrivent avec 30 ans de retard. Nous souhaitons qu'ils ne mettent pas 30 ans à devenir réalité, nous ne l'accepterions pas... Il y a aujourd'hui et son urgence, il y aura un après où aucune excuse budgétaire ne sera admise par aucun de nos concitoyens, aucun des professionnels.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre profond respect.

Didier BERNUS



Denis BASSET



Didier BIRIG³



³ Les trois derniers secrétaires généraux de la Fédération FORCE OUVRIÈRE des Personnels des Services Publics et des Services de Santé. Didier BIRIG est l'actuel secrétaire général, Denis BASSET l'a été de 2016 à 2019, Didier BERNUS de 2008 à 2016.

Les suppressions et fermetures de lits du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} juin 2021

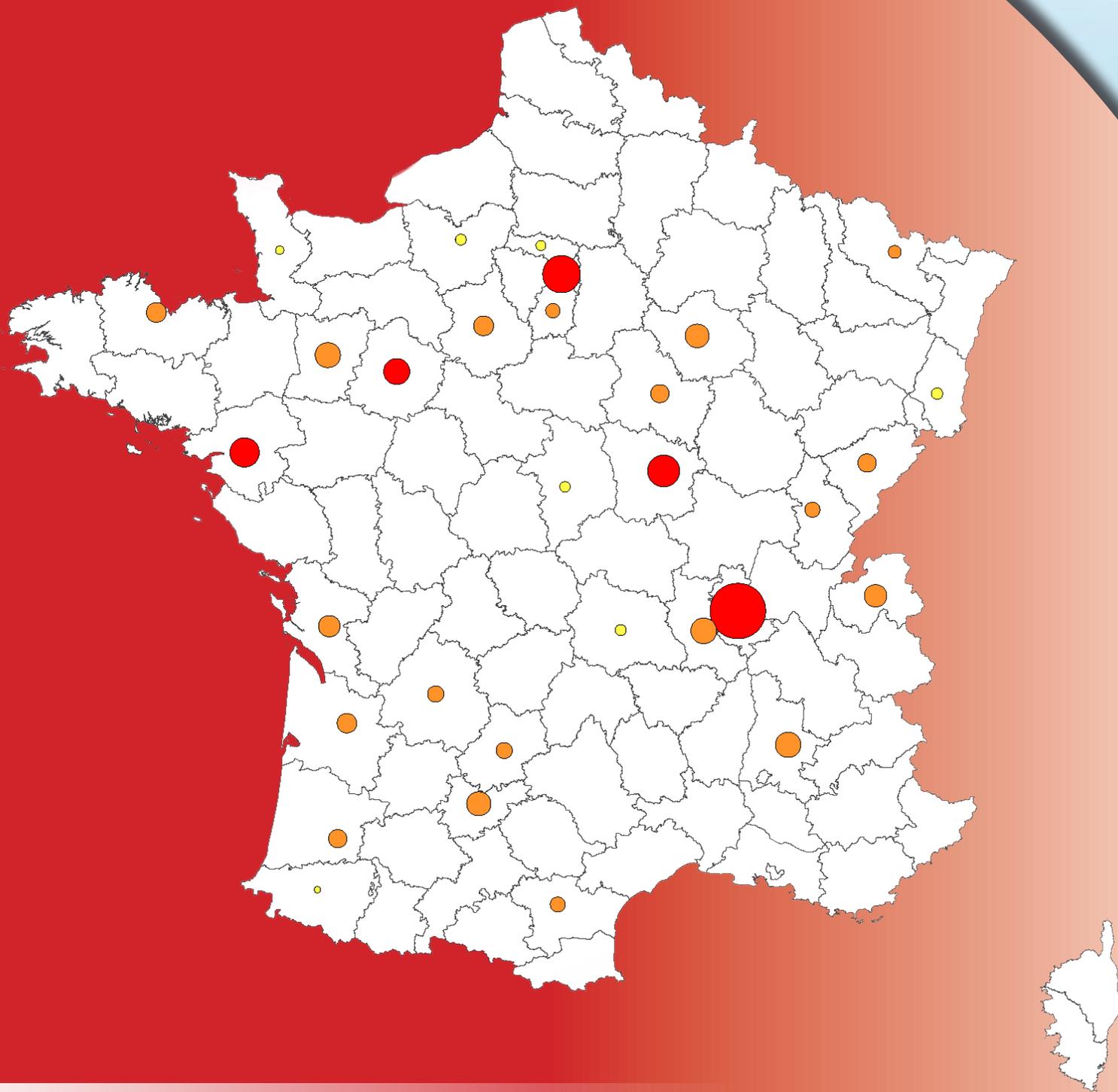


Tableau représentatif des fermetures et suppressions de lits

DEP	RÉGIONS	NOMBRE	FERMETURE OU SUPPRESSION	TOTAL
NORD -PAS DE CALAIS				
59	Nord			0
62	Pas de Calais			
PICARDIE				
02	Aisne			0
60	Oise			
80	Somme			
RÉGION PARISIENNE				
77				31
78				
91	Essonne	21	Suppression	
92				
93				
94				
95	Val d'Oise	10	Fermeture	
CENTRE				
18	Cher	11	Fermeture	51
28	Eure et Loire	40	Suppression	
36	Indre			
37	Indre et Loire			
41	Loire et Cher			
45	Loiret			
HAUTE ET BASSE NORMANDIE				
14	Calvados		Fermeture	19
27	Eure	12	Fermeture / suppression	
50	Manche	7		
61	Orne			
76	Seine et Marne			
BRETAGNE				
22	Cotes d'Armor	40	Fermeture	40
29	Finistère			
35	Ille et Vilaine			
56	Morbihan			
Pays de Loire				

44	Loire Atlantique	89	Fermeture / suppression	224
49	Maine et Loire			
53	Mayenne	65	Fermeture	
72	Sarthe	70	Fermeture / suppression	
85	Vendée			
POITOU CHARENTE LIMOUSIN				
16	Charente			53
17	Charente Maritime	45	Fermeture / suppression	
19	Correze			
23	Creuse	8	Fermeture	
79	Deux Sèvres			
86	Vienne			
87	Haute Vienne			
AQUITAINE				
24	Dordogne	27	Fermeture	140
33	Gironde	39	Fermeture	
40	Landes	34	Fermeture	
47	Lot et Garonne	36	Fermeture	
64	Pyrénées Atlantiques	4	Suppression	
MIDI PYRENNÉES				
9	Ariège			86
12	Aveyron			
31	Haute Garonne			
32	Gers			
46	Lot	26	Fermeture	
65	Hautes Pyrénées			
81	Tarn			
82	Tarn et Garonne	60	Fermeture / suppression	
LORRAINE				
54	Meurthe et Moselle			17
55	Meuse			
57	Moselle	17	Fermeture	
88	Vosges			
ALSACE				
67	Bas Rhin			13
68	Haut Rhin	13	Fermeture / suppression	
BOURGOGNE				
21	Côte D'or			139
58	Nièvre	105	Fermeture	
71	Saone et Loire			
89	Yonne	34	Fermeture / suppression	
AUVERGNE				
3	Allier			12
15	Cantal			
43	Haute Loire			
63	Puy de Dome	12		
RHONES ALPES				

01	Ain			508
07	Ardèche			
26	Drôme	66	Suppression	
38	Isère			
42	Loire	68	Fermeture	
69	Rhone	322	Fermeture / suppression	
73	Savoie			
74	Haute Savoie	52	Fermeture	
LANGUEDOC ROUSSILLON				
11	Aude	23	Fermeture	23
30	Gard			
34	Hérault			
48	Lozère			
66	Pyrénées Orientales			
PROVENCE CÔTE D'AZUR				
4	Alpes Hautes Provence			0
5	Hautes Alpes			
6	Alpes Maritimes			
20A	Corse du Sud			
20B	Corse du Nord			
83	Var			
84	Vaucluse			
PARIS				
75	Paris	145	Fermeture	145
FRANCHE CONTÉ				
25	Doubs	34	Fermeture	257
39	Jura	23	Fermeture	
70	Haute Saone			
90	Territoire de Belfort	200	Fermeture	
CHAMPAGNE ARDÈNNE				
8	Ardennes			58
10	Aube	58	Fermeture	
51	Marne			
52	Haute Marne			
OUTRE MER				
971	Guadeloupe			0
972	Martinique			
973	Guyane			
974	La Réunion			
975	Saint Pierre et Miquelon			
976	Mayotte			
				1816

*Rendez-vous à la
Fédération Force Ouvrière
des Personnels des Services Publics et des Services de Santé
153-155 rue de Rome 75017 Paris*

En présence

*D' **Yves VEYRIER**, Secrétaire Général de la Confédération Générale
du Travail Force Ouvrière*

*De **Didier BIRIG**, Secrétaire Général de la Fédération FO-SPSS*

*Du **Dr Marie-Paule LEMONNIER**, membre du bureau
du Syndicat National des Médecins FO (SNMH-FO)*

*De **Philippe GUINARD**, membre du bureau du CH-FO*

*De **Jean-Emmanuel CABO**, Secrétaire Général du Syndicat FO de l'AP-HP*